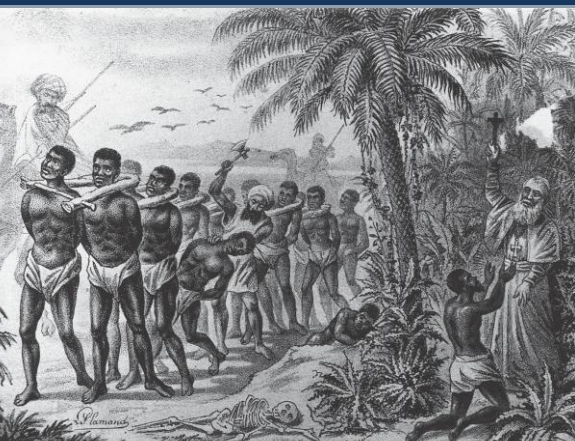


# Dossier de presse

## COLLOQUE

### Esclavages contemporains

125<sup>e</sup> anniversaire de la campagne anti-esclavagiste  
menée en Europe par le Cardinal Charles Lavigerie,  
fondateur des Pères Blancs et Sœurs Blancs



#### Avec

Pères Blancs - Missionnaires d'Afrique  
Sœurs Blancs - Sœurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique  
DEFAP- Service Protestant de Mission  
RCI- Réseau Chrétiens Immigrés  
BICE - Bureau International Catholique de l'Enfance  
Aux captifs, la libération  
Réseau Foi Justice Europe  
MIR - Mouvement International pour la Réconciliation  
Sœurs du Bon Pasteur  
Les Champs de Booz

Vendredi 18 octobre 2013  
Cérémonie œcuménique  
à la crypte de l'Eglise St Sulpice  
(Paris 6<sup>e</sup>) de 20h à 21h

Samedi 19 octobre 2013  
Colloque au Palais du Luxembourg  
15 rue Vaugirard  
(Paris 5<sup>e</sup>) de 8h30 à 17h15

#### Contact :

Guy Vuillemin, Père Blanc  
Tel : 01 42 71 06 70  
colloque.esclavages.2013@gmail.com



# SOMMAIRE

**Programme du colloque, p.3**

**« Brisons les chaînes »**  
par Guy Vuillemin, p.5

**Migrants et Exploitations**  
par Jaklin Pavilla, p.7

**Traite des êtres humains**  
par Laetitia de Maslatrie, p.8

**Enfants-esclaves, enfants-soldats**  
par Augustin Nkundabashaka et Josette Gazzaniga p.12

**Accaparement des terres et ses conséquences**  
par Jean-François Faba et Jean-Louis Marolleau p.17

**Présentation des intervenants, p.20**



# PROGRAMME DU COLLOQUE

**Samedi 19 octobre 2013**

**Palais du Luxembourg (Paris 5<sup>e</sup>), de 8h30 à 17h15**

3

**8h30 - 9h** : Accueil

**9h - 9h10** : Ouverture par Guy Vuillemin - Père Blanc

9h10 - 9h30 : Historique,  
intervention de Jean-Claude Ceillier - Père Blanc

9h30 - 10h45 : **Migrants et Exploitations**

avec :

- Micheline Bochet-le-Milon - GADEM
- Jaklin Pavilla - Pastorale des Migrants
- Philippe Clanché - Témoignage Chrétien

**11h - 11h30** : Pause

**11h15 - 12h30** : **Traite des êtres humains**

avec :

- Eric Panloup, MIPROF
- Nicolas Le Coz, GRETA
- Marie-Hélène Halligon, Sœur du Bon Pasteur
- Laetitia de Maslatrie, Aux captifs, la libération
- Yao Agbetse, BICE
- Nicole Robion - Sœur Blanche

**12h30 - 14h** : Pause



Colloque « Luttons contre les esclavages contemporains »  
19 octobre 2013

**14h - 15h15 : Enfants esclaves, Enfants soldats**

avec :

- Augustin Nkundabashaka - MIR
- Dominique Torrès, France 2
- Joséphine Benga
- Valérie Thorin - Journal Mission

**15h15 - 15h45 : Pause**

**15h45 - 17h : Accaparement des terres et ses conséquences**

avec :

- Jean-François Faba - DEFAP
- Guy Aurenche - CCFD, Terre Solidaire
- Laurent Grzybowski - La Vie

**17h - 17h15 : Clôture par Guy Aurenche**

**Pour participer au colloque, contacter :**

Guy Vuillemin, Père Blanc

Mail : [colloque.esclavages.2013@gmail.com](mailto:colloque.esclavages.2013@gmail.com)

Téléphone : 01 42 71 06 70

Entrée libre.

Inscription obligatoire par mail :

[colloque.esclavages.2013@gmail.com](mailto:colloque.esclavages.2013@gmail.com)



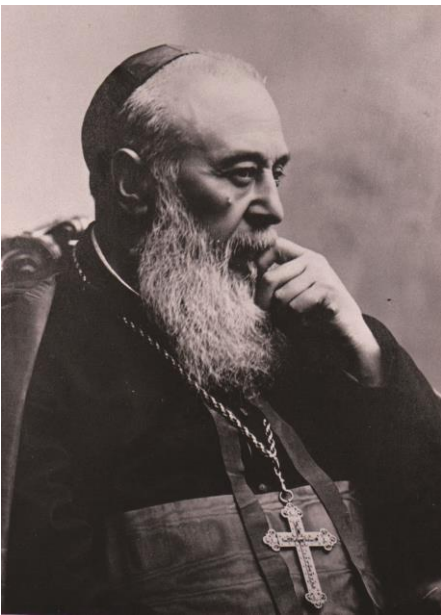
# PROBLÉMATIQUE

## « Brisons les chaînes »

5

Aussitôt après avoir été nommé archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie s'est intéressé à ce qui se passait en Afrique subsaharienne. Il pensait, en effet, que le siège d'Alger était une porte ouverte sur le continent africain. C'est ainsi qu'il a lu les ouvrages écrits par les grands explorateurs de l'Afrique orientale et centrale, Livingstone et Stanley. Il a alors découvert l'important trafic d'esclaves qui existait dans cette région : les razzias, destructions de villages, caravanes

d'esclaves portant l'ivoire de l'Afrique centrale vers la côte de l'Océan indien, et en particulier à Zanzibar. La destination de ces esclaves était soit l'Inde, soit les pays du Golfe. Quand, en 1878, il a envoyé vers ces régions, les premiers missionnaires de la Société apostolique qu'il avait fondée à Alger, en 1868, ceux-ci, par leur correspondance avec leur fondateur ont confirmé ce qu'il avait lu. Témoins de l'atrocité de ce trafic, ils lui en ont révélé l'ampleur et aussi lui ont rapporté la façon dont ils s'efforçaient d'y faire face.



Ami du pape Léon XIII, quand celui-ci lui a dit qu'il envisageait d'écrire une lettre encyclique au Brésil pour le féliciter d'abolir, en 1888, l'esclavage sur son territoire, mettant fin ainsi au commerce esclavagiste triangulaire transatlantique, le Cardinal Lavigerie lui a demandé d'ajouter quelque chose pour dénoncer l'esclavage encore existant en Afrique. Puis le pape lui a explicitement demandé de mener campagne pour le dénoncer publiquement.



Colloque « Luttons contre les esclavages contemporains »  
19 octobre 2013

**C'est donc le 125<sup>e</sup> anniversaire de cette campagne antiesclavagiste**, menée en Europe, à la demande du pape Léon XIII, par le Cardinal Lavigerie, archevêque Alger, primat d'Afrique à Carthage (Tunisie) et évêque du Soudan français, dont les Missionnaires d'Afrique et les Sœurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique de France font mémoire.

Mais ils ne veulent pas simplement célébrer un anniversaire, si glorieux fut-il, entre eux, et se féliciter de l'action de leur fondateur et faire parler de lui.

**Ils veulent associer d'autres Instituts religieux, des ONG et des organismes divers qui, comme eux, entendent promouvoir le respect des droits de l'homme et la dignité de tout être humain, en particulier tous ceux qui luttent contre toutes les formes de traite des êtres humains et tout ce qui contribue à les réduire en esclavage.**

Comme l'a fait le Cardinal Lavigerie, ils veulent, avec eux, frapper l'opinion publique par une journée de prise de conscience des formes encore actuelles d'esclavages. C'est pourquoi, en un lieu symbolique, et en invitant largement par voie de presse, présenter l'état des lieux :

- de la traite des femmes, des hommes ou des enfants pour de l'esclavage sexuel ou du travail,
- de l'accaparement des terres en Afrique et ailleurs par des Etats ou des grandes multinationales alimentaires ou des agro-carburants, privant des petits paysans de leurs ressources et les réduisant à un travail quasi d'esclaves dans d'immenses plantations
- des usages des acteurs des filières de migration vers l'Europe, de la politique d'accueil des immigrés et du travail au « noir »...
- de la réalité de travail des enfants et des enfants soldats...

Ils veulent aussi présenter l'action que mènent déjà les organisations pour lutter contre ces diverses formes d'esclavage moderne.

Et enfin ils veulent inviter les participants à des actions concrètes pour arriver à une abolition de ce fléau.

Guy Vuillemin, Père Blanc



# Migrants et Exploitations

Les migrants fuient leurs pays pour différentes causes : économiques, climatiques et/ou des persécutions. Quelle qu'en soit la raison, ils espèrent une vie meilleure.

Un grand nombre de ceux qui arrivent en France, après un parcours de combattant, grâce aux soutiens de nombreuses associations et de personnes de bonne volonté trouvent un logement, un travail et commencent à construire avec d'autres un monde meilleur pour tous.

Mais beaucoup se retrouvent dans des aventures qu'ils n'avaient jamais imaginées dans leurs rêves : le racisme, le rejet, le travail pénible, au noir, ou des nouvelles conditions de travail qui prennent la forme de l'esclavage, un esclavage contemporain. Ils sont surpris que notre pays soit en crise (économique, politique). Avec d'autres, le Service National de la Pastorale des Migrants, structure de l'Eglise catholique :

- dit non à ces situations inhumaines.
- soutient son réseau qui aide à ce que les migrants soient accueillis dans notre pays
- favorise des initiatives pour permettre la rencontre avec l'autre différent.
- agit sur l'opinion publique pour combattre les peurs pour un mieux vivre ensemble.

Nous sommes convaincus que la rencontre avec les migrants humanise notre société.

Mme Jaklin Pavilla





# Traite des êtres humains

Esclavage contemporain, atteinte à la dignité humaine, forme la plus inacceptable de la criminalité organisée, multiple violation des droits de l'homme (pas moins de 20 articles de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ...Traite des êtres humains, de quoi parlons-nous, de quoi s'agit-il ?

8

Ce sont, d'après l'Organisation des Nations Unies (ONU), 2,5 millions de personnes par an qui sont victimes de la traite des êtres humains de par le monde, principalement des femmes et des enfants : 66% sont des femmes, 13% des jeunes filles, 12% des hommes et 9% des jeunes garçons. Les statistiques concernant l'étendue du phénomène ne peuvent demeurer que des estimations et certains arrivent même à la conclusion que seules 5% des victimes seraient identifiées...

Autant de victimes qui génèrent plus de 32 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel, soit l'activité criminelle la plus rentable après le trafic d'armes et le trafic de drogues.

La problématique de la traite des êtres humains reste cependant méconnue du grand public et nourrit de nombreux préjugés et idées préconçues. Dans les discours, divers amalgames sont fréquemment observés : par exemple celui de la traite avec la prostitution, le trafic d'organes ou la mendicité. Or, toujours selon l'ONU, 79% des victimes sont soumises à exploitation sexuelle (notion plus large que la prostitution), 18% au travail forcé et 3% à d'autres formes d'exploitation. Ou encore prédomine une confusion entre réseaux de traite et filières immigration clandestine, fondée sur différentes raisons : sur l'idée - fausse- que la traite induit le franchissement d'une frontière (or il peut tout à fait y avoir traite sur un territoire national), sur l'ambiguïté du regard sur le migrant irrégulier tour à tour considéré comme une « menace par rapport aux frontières territoriales, organisationnelles et conceptuelles » ou comme une





victime potentielle des passeurs qui exploitent les migrants durant leur parcours...

La question de la traite des êtres humains est pourtant connue en France depuis les années 1920 depuis le phénomène communément connu par « traite des blanches ». Mais ses formes et ses modalités ont beaucoup évolué depuis, notamment sous l'influence de la mondialisation des échanges et la complexification des flux économiques, financiers et migratoires de même que les inégalités de développement ou le cadre socio-juridico-politique.

La France a ratifié la plupart des conventions internationales et européennes relatives à la lutte contre la traite des êtres humains depuis les années 1940 jusqu'à aujourd'hui, dont spécifiquement la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale et son protocole additionnel relatif à la traite des êtres humains en 2004 et la convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains en 2008.

Dans ce cadre juridique de référence, la traite des êtres humains y est définie comme « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, à la servitude ou le prélèvement d'organes.»

Face à l'ampleur que continue de prendre le phénomène, les Etats membres de ces conventions poursuivent leurs efforts dans le domaine de la lutte contre la traite des êtres humains en se dotant d'instruments visant tant à l'entraide policière et judiciaire, qu'à l'identification et la protection des victimes, ou qu'à la sensibilisation de la société civile à cette problématique.

Ainsi la France a-t-elle annoncé un plan d'action national de lutte contre la traite des êtres humains pour l'automne 2013, actualité politique dans laquelle



s'inscrit ce colloque : la traite des êtres humains est un phénomène complexe à appréhender dans sa globalité et qui implique de se questionner en profondeur sur ses différentes facettes : qu'est-ce-que réellement la traite des êtres humains ? Qui sont les victimes ? Comment lutter contre ce problème à multifacettes ?

La définition de la traite des êtres humains est complexe et interdisciplinaire et nécessite tout d'abord de clarifier une terminologie: réseaux-mafias-filières-passeurs-trafiquants, exploitation consentie-esclavage-stratégie migratoire-victimes...de quoi parlons-nous ? S'agit-il, nécessairement, de crime organisé ou bien la traite existe-t-elle sous la forme d'une démarche individuelle ? Car si la plupart des victimes de traite se font prendre dans les mailles des filets du crime organisé, certaines sont aussi trompées par les membres de leur famille, de leur entourage ou de leur communauté (fuite de violences familiales, membre « sacrifié » pour le bien de la communauté, migration provoquée par l'envie d'une vie meilleure...).

La réalité du phénomène de la traite des êtres humains n'est pas unique mais plurielle dans ses modes opératoires, ses formes et schémas d'exploitation etc., et mouvante avec l'essor des nouvelles technologies. L'introduction d'internet a révolutionné les modes de recrutement, les modes d'exploitation et la structure d'organisation des trafiquants et le paysage ne cesse de se modifier, ce qui complexifie le travail des services de police.

De même, on ne peut surtout pas dresser de «profil-type» des victimes de la traite des êtres humains : si elles ont en commun une certaine vulnérabilité, les formes en sont diverses et dessinent presque autant de visages que de victimes. Une pluralité qui exige des moyens adaptés et spécifiques de la part des acteurs de la lutte contre la traite (services de police, autorité judiciaires, société civile, personnel socio-médical etc.), que ce soit en matière d'identification, de protection, de réhabilitation ou d'accompagnement à l'intégration des victimes ainsi que des actions de prévention dans les pays d'origine.

**Nicolas Le Coz** et **Eric Panloup** nous éclaireront, par le prisme de l'action des services de police et



gouvernementaux, sur ce qu'est la traite des êtres humains, son paysage actuel et les réalités qu'elle revêt en France et dans l'Union Européenne.

Par la présentation de leurs actions menées auprès des victimes partout dans le monde, quatre organisations - **BICE ; Sœurs Blanches ; Sœur du Bon Pasteur membre du RENATE (Religious in Europe Networking Against Tracfficking and Exploitation) ; Aux captifs, la libération** - enrichiront la discussion avec des éléments concrets sur les différents visages des victimes de traite : prévention, protection, assistance et accompagnement, les intervenants exposeront quelles sont les stratégies mises en œuvre contre le phénomène, ses causes et ses conséquences.

Que ce soit au bout de la planète ou en bas de chez soi, chacun de nous peut - devrait ! - agir contre cette nouvelle forme d'esclavage contemporain : l'objectif de ce colloque étant d'ouvrir la réflexion aux moyens possibles et à disposition de chacun pour y arriver.

Laetitia de Maslatrie



# Enfants esclaves, Enfants soldats

## **Les Enfants soldats en Afrique des Grands Lacs : le cas du Burundi**

12

En Afrique, après les coups d'Etat, les guerres civiles ou rebellions, sont devenues le mode d'opération courant pour accéder au pouvoir ou changer le régime politique. Très peu de pays procèdent par des élections démocratiques.

La guerre civile ou rébellion au Burundi a été déclenchée en 1993 consécutivement à l'assassinat, le 21 octobre 1993, de Melchior Ndadaye, premier président hutu élu démocratiquement au mois de juillet de la même année. L'armée mono-ethnique tutsi qui exerçait une dictature depuis le renversement de la monarchie par un coup d'état militaire et l'instauration de la République en 1966 n'a pas accepté le changement démocratique et plus particulièrement l'accès des hutu au pouvoir. Cet assassinat, en plus du génocide auparavant perpétré par les tutsi contre les hutu en 1972, fut une goutte d'eau de trop qui provoqua l'insurrection populaire des hutu et les massacres des tutsi d'abord, la répression sanglante de l'armée tutsi contre les hutu ensuite. Et enfin un engrenage qui entraîne la guerre civile de 13 ans avec un bilan lourd de plus de 300 mille morts, des milliers d'handicapés physiques, de traumatismes psychiques, de veuves et d'orphelins, un pays économiquement ravagé et socialement déchiré et bien sûr des enfants soldats déboussolés.

### **Les enfants soldats, des recrues dociles et fragiles**

Pendant la guerre, les deux camps adverses - armée gouvernementale régulière et forces armées rebelles - recrutent allégrement dans le vivier des enfants et jeunes mineurs à leur portée. Toute une génération



d'enfants, souvent orphelins et traumatisés par les dix ans de guerre, a été le cible des recruteurs. Certains ont été enlevés et arrachés à leur famille. D'autres ont été poussés à se porter volontaires par la pauvreté, l'exclusion et l'éclatement des familles. Ainsi le plus souvent, ils prennent les armes parce que leurs conditions de vie sont très difficiles et qu'ils cherchent de quoi survivre.

Selon une consultante de l'UNICEF « ces enfants sont utilisés pour leur témérité. Ils peuvent aussi être cruels. Et comme ils sont immatures, ils se livrent parfois à des abus, sous l'effet de l'alcool. Ils deviennent incontrôlables, et peuvent même tuer ». Selon Herman Ndayisaba, psychologue et directeur de l'ONG Transcultural Psychological Organization (TPO) : « Les enfants sont préférés aux adultes, parce qu'ils sont nombreux et constituent une source utilisable pendant longtemps. Leurs têtes sont presque vierges ; ils sont plus obéissants, car ils ne s'embrouillent pas des analyses sur les tenants et les aboutissants de la guerre ». Par ailleurs, il remarque que « angoisse, anxiété, anorexie, insomnie et cauchemars sont le lot de nombre d'entre eux ».

### **Les enfants soldats et le besoin de réhabilitation et de réinsertion**

Les Accords de paix et de réconciliation d'Arusha, en Tanzanie, conclus en août 2000 entre les 10 partis politiques tutsi et les 7 partis politiques hutu après des longues et amples négociations sous l'égide du Président Nelson Mandela ont abouti au cessez-le-feu entre les belligérants (armée gouvernementale à prédominance tutsi et la rébellion hutu, le partage du pouvoir entre les hutu et les tutsi et l'instauration de la paix au Burundi. Le Front National de Libération (FNL), dernier mouvement rebelle, a signé le cessez-le-feu et déposé les armes en 2006. Maintenant pouvait alors commencer un long et ardu travail de reconstruction de ce qui a été saccagé, déstructuré, détruit...

Selon l'UNICEF, 14 mille enfants soldats de moins de dix huit ans ont été utilisés par les parties en conflit depuis 1993 et devaient être démobilisés et réintégrés dans la société. Mais ces chiffres sont très inférieurs aux estimations du nombre d'enfants soldats impliqués



dans le conflit politico-ethnique du Burundi. Depuis 2004 et la mise en place du cessez-le-feu (armée régulière et FDD), le travail du Collectif enfants soldats s'est focalisé sur la démobilisation des enfants soldats et les programmes de DDR (désarmement, démobilisation, réinsertion / réhabilitation).

En novembre 2004, près de 2300 enfants (qui avaient parfois à peine 11 ans) ont été démobilisés. L'opération DDR menée aussi bien par le gouvernement, les organismes comme UNICEF, les associations de la société civile donnent des résultats satisfaisants, mais il y a encore beaucoup à faire. On remarque de bons résultats surtout chez les enfants qui ont été pris en charge et suivis par ces organismes et association par voie de réintégration familiale et la scolarisation ou par formation et réinsertion professionnelle. Un gros problème pour beaucoup d'anciens enfants soldats est de trouver l'emploi pour certains, l'adaptation à la vie sociale normale pour d'autres. Pour ces enfants, la guerre et des années passées dans le maquis ont volé une belle partie de leur vie. Ils ont besoin d'être réhabilités dans leurs droits et dans leur être et leur bien-être. Ainsi en plus de l'urgence de mobiliser les moyens financiers qui font actuellement défaut, selon l'UNICEF, pour les encadrer tous matériellement, il y a besoin aussi d'une sensibilisation et d'une responsabilisation de l'Etat et de toute la société au respect des droits de l'enfant. La place de l'enfant est à l'école et non sur le champ de bataille.

### **Que faire pour guérir et prévenir ?**

Comme dit l'adage populaire, mieux vaut prévenir que guérir. Aujourd'hui le mal est fait. Les ex-enfants soldats sont là et la société fait de son mieux pour les intégrer autant que faire se peut dans la vie normale. Quelques-uns réussissent à s'en sortir, à être sauvés du naufrage. Hélas ! pas tous.

Comme la majorité de ces jeunes viennent du milieu rural, ils ont du mal à y trouver un accueil et des conditions de vie favorables à leur épanouissement. Beaucoup de jeunes ruraux, qu'ils trouvent sur place, vivent déjà dans des conditions difficiles et cherchent par tous les moyens à quitter les minuscules exploitations agricoles familiales qui ne garantissent plus leur avenir socio-



économique. Beaucoup émigrent vers les centres urbains et certains parviennent à obtenir et exercer des petits jobs de « boy » : une autre forme d'esclavage parfois.

Face à ce défi d'esclavage contemporain d'enfants-soldats et jeunes démunis et déboussolés en général, nous travaillons sur un projet de prévention et de réinsertion par la création d'un « Centre d'animation rurale et de promotion des Coopératives agricoles au Burundi » pour un développement communautaire durable.

Augustin Nkundabashaka, MIR France

### **Les Enfants esclaves**

On estime qu'il y a 158 millions d'enfants âgés entre 5 et 14 ans qui travaillent - un enfant sur six dans le monde. Des millions d'enfants travaillent dans des situations ou conditions dangereuses (travail dans les mines, avec des produits chimiques et des pesticides dans l'agriculture ou donnant lieu à la manipulation de machines dangereuses, etc.). Ils sont omniprésents mais invisibles, peinant comme employés de maison, derrière les murs des ateliers et, loin des regards, dans les plantations. Tout ceci est contraire à la Charte des Nations unies concernant le droit des enfants.

En Afrique subsaharienne à peu près un enfant sur trois travaille, ce qui représente 69 millions d'enfants.

En Asie du Sud, 44 autres millions d'enfants sont également au travail.

Le mode de recrutement est multiple, soit employés comme domestiques soit même vendus par les parents. C'est un problème très lié à l'économie, les enfants étant pris comme moyen de rapporter de l'argent à la maison.





Le coltan, minéral extrait par les enfants est utilisé dans nos téléphones portables.

Le bois précieux pour les meubles, les diamants des bijoux, l'or, le textile, le coton etc. - toutes les matières premières à haute valeur ajoutée ou presque sont concernées.

### **Quelles sont les conséquences pour nous?**

Nous participons à l'injustice en profitant du travail de ces enfants. Nous avons à le constater et à militer..

16

### **Que faire ?**

Nous informer auprès de la fondation du Comité contre l'Esclavage Moderne (CCEM)

Vivre selon l'éthique que transmettent les Eglises, quelles qu'elles soient, comportement avec les employés de maison, avec les baby-sitter etc., pour l'Occident.

Travailler auprès des instances internationales pour que les pays en voie de développement soient mieux aidés, la lutte contre la pauvreté étant un devoir international.

Josette Gazzaniga



# Accaparement des terres et ses conséquences

## État des lieux

Ce qu'on nomme aujourd'hui « accaparement des terres est un phénomène à la fois nouveau et aussi ancien que l'humanité : toutes les conquêtes de l'histoire et les colonisations passaient par la prise et l'occupation de terres, plus ou moins accompagnées de violence, au profit du plus fort.

La nouveauté tient à deux caractères : l'accaparement des terres se présenterait d'une manière plus ou moins agressive comme un contrat commercial. Il est conduit par deux types d'acteurs : des états qui se préoccupent de nourrir leur population à l'avenir (Arabie Saoudite, Chine, Inde...) ; des entreprises privées ou des particuliers qui investissent et spéculent sur la terre comme valeur nouvelle pour faire du profit et qui développent une agriculture industrielle.

Son ampleur : en septembre 2010, la Banque Mondiale estimait à 46 millions d'hectares les acquisitions de terre déclarées entre 2008 et août 2009 à travers le monde. En avril 2011, le Land Deal Politics Initiative avance le chiffre de 80 millions d'une taille moyenne de 40.000 hectares.

## En quoi sommes-nous concernés ?

A première vue, nous pouvons nous demander en quoi l'accaparement des terres qui se passe loin de nous, au bout du monde, nous intéresse. Quand des entreprises françaises délocalisent pour produire à moindre prix dans des pays pauvres ou émergents, ce sont, chez nous, des usines qui ferment, des emplois qui se perdent et le chômage qui flambe et des populations fragiles qui sont exploitées dans les pays pauvres. L'acquisition des terres par des étrangers - ou des nationaux - produit un résultat analogue, mais plus grave : en effet, les paysans sont dessaisis de ce qui les porte et les fait



vivre, leur terre, et, souvent chassés de leur lieu de naissance, leur « patrie », la terre de leurs pères, et de leur culture (dans tous les sens du terme). Des centaines de milliers de personnes, dépossédées de leurs moyens d'existence, n'ont plus d'alternative que de s'employer comme ouvriers agricoles dans les grandes plantations des sociétés étrangères qui ont acquis leur terre pour un bail souvent quasi centenaire (99 ans). Même si on ne peut pas parler d'esclavage en rigueur de termes juridiques, l'exploitation de la force de travail, qui fait le prolétaire, de personnes qui n'ont pas d'autre choix que de la vendre n'en est pas éloignée.

Ces deux pratiques relèvent de la même logique économique et du même mécanisme: la recherche d'intérêts, le plus souvent, à court terme, sans égard pour les personnes qu'elles touchent ni pour l'environnement qu'elles peuvent mettre en danger. C'est la koinè néolibérale qui inspire et guide ces conduites pour laquelle l'homme n'est plus qu'un instrument de production qu'on peut jeter quand il gêne ou lorsque l'on n'a plus besoin de lui : nous sommes à l'ère des produits « jetables », êtres humains compris.

Cela relève aussi d'une économie de prédation qui va prendre ce dont elle a besoin, fusse au bout du monde, et qui s'oppose à une économie de proximité laquelle cherche à réduire les circuits d'approvisionnement inutiles et à éviter un gaspillage en transport et autres frais intermédiaires. Il y aurait intérêt à regarder du côté des diverses formes de commerce équitable qui privilégie les populations les plus fragiles et les plus exposées.

### **Quelles sont, pour nous, les conséquences de l'accaparement des terres ?**

Par ailleurs, même si nous pensons que nous ne sommes pas concernés directement par l'accaparement des terres, il est clair que cela devrait heurter notre sens de la justice et des droits de l'homme, que ce soit ici ou là-bas. Il y a là une dimension éthique qui ne peut pas nous laisser indifférents. D'autant moins que ces expulsions des paysans de leur terre s'accompagnent souvent de mouvements de résistance et de violences pour les contrecarrer : on connaît les révoltes des paysans sans terre dans plusieurs pays d'Amérique latine. Mouvements qui risquent de s'amplifier et de jeter des migrants de



plus en plus nombreux en direction de nos pays riches. Des tensions graves, qui ne nous laisseront pas indemnes, risquent de secouer notre planète. **Notre intérêt à long terme et celui de nos enfants et petits-enfants** est d'être attentifs à ce phénomène planétaire d'accaparement des terres et de le contrecarrer avant qu'il ne soit trop tard. Une inquiétude légitime devrait attirer notre attention sur ces phénomènes lointains.

### Que faire ?

Une voie de résistance à l'accaparement des terres : les Tobas d'Argentine.

A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, le pouvoir argentin envoya l'armée pour chasser, décimer les populations autochtones pour permettre aux colons venant d'Europe de s'installer sur des terres « inoccupées ».

Dans cette vaste stratégie militaire et de type coloniale, les indiens Tobas, habitant le Chaco au nord du pays, ne furent aucunement épargnés. Ceux qui survécurent, allaient commencer à vivre une période de marginalisation, d'exclusion et de misère. Il faudra attendre l'année 1963 pour que le peuple Tobas soit reconnu officiellement par l'état argentin. A la même époque, les églises de tradition protestante s'unissent pour leur apporter une aide médicale et éducative.

Avec le temps seront abordées les questions de la terre, de la langue, de la culture et c'est dans ce contexte que la CEVAA (Communauté d'Eglises en mission) s'engagera en 1998, avec l'église vaudoise du Rio de la Plata dans une action apostolique commune auprès des indiens Tobas.

C'est cette histoire d'une reconquête matérielle et spirituelle que nous développerons, en soulignant par ailleurs, l'importance que représente le réseau international des églises.

L'exemple des indiens toba en Amérique du sud qui s'étale dans la durée à travers l'histoire indiquera une voie de résistance parmi d'autres qui peut nous questionner.

Jean-François Faba et Jean-Louis Marolleau



# Présentation des intervenants

## **Micheline Bochet-Le Milon**

Après 30 ans d'exercice comme avocate successivement au barreau de Rennes puis au barreau de Paris, sensibilisée depuis longtemps aux problèmes de la migration, j'ai choisi de venir au Maroc, pour m'intéresser de plus près aux migrants subsahariens, nombreux dans ce pays qui constitue une voie privilégiée vers l'Europe.

Membre du GADEM depuis 2010 et administrateur depuis 2011, je suis également membre du bureau du Comité d'Entraide Internationale (CEI) diaconie de l'Eglise Evangélique au Maroc, chargée de la formation des équipes de bénévoles.

Le groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants (GADEM) est une association de droit marocain créée le 18 décembre 2006 à la suite des événements de Ceuta et Mellila de 2005 et le constat flagrant du non-respect des droits humains des migrants et des procédures telles qu'elles sont garanties par la législation en vigueur au Maroc .

Il a pour principale mission de participer à la mise en œuvre effective des droits des migrants et étrangers en veillant au et respect de leur dignité, et en travaillant pour l'égalité de traitement et contre toutes les formes de discrimination et de racisme.

## **Jaklin Pavilla**

Mère de famille, directrice-adjointe du Service National de la Pastorale des Migrants, Maire-adjointe à St-Denis - 93.

## **Philippe Clanché**

Journaliste à Témoignage Chrétien.



### **Eric Panloup**

Coordonnateur national « lutte contre la traite des êtres humains » au sein de la mission interministérielle créée par la ministre des droits des Femmes pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF).

### **Nicolas Le Coz**

Président du GRETA (Groupe d'experts contre la traite des êtres humains institué par la Convention du Conseil de l'Europe de 2005)

### **Dominique Torrès**

Journaliste à France Télévisions et réalisatrice de documentaires, elle a créé en 1994 le Comité contre l'esclavage moderne et a consacré quatre films à ce sujet.

Esclaves : 200 millions d'esclaves aujourd'hui

Tu es libre !

Lila, être esclave en France et en mourir

(D.T., Jean-Marie Pontaut) Bayard

### **Joséphine Benga**

Ancienne domestique esclave.

### **Augustin Nkundabashaka**

- Etudes de Théologie et de Sociologie, Enseignant-Chercheur universitaire, Professeur visiteur à l'Université Espoir d'Afrique à Bujumbura, Burundi.

- Pasteur Aumônier des Hôpitaux de Paris et des migrants africains (Île de France)

- Membre du Conseil d'Administration du MIR et du Bureau National du Mouvement de la Paix, Initiateur et animateur du groupe "Disciples de la Réconciliation"

- Animateur-Conférencier, expert en résolution des conflits (région de l'Afrique des Grands Lacs)

- Président Fondateur de l'Association "Pont de la Paix, de la Réconciliation et du Développement communautaire durable au Burundi".



Colloque « Luttons contre les esclavages contemporains »  
19 octobre 2013

### **Guy Aurenche**

Guy Aurenche est fondateur de l'ACAT et de la FIACAT qu'il a présidée de nombreuses années, dont il est toujours président d'honneur. Actuellement président du CCFD et membre de plusieurs organisations (Justice et Paix, Pax Romana, Chrétiens en forum...). Il est conseiller de quartier du 20ème arrondissement de Paris. Il a publié plusieurs ouvrages dont les derniers : Le pari de la fraternité, entretiens avec Aimé Savard. Éditions de l'Atelier, 2012 et Le souffle d'une vie, Albin Michel, 2011

### **Jean-François Faba**

Jean François Faba, pasteur de l'église protestante unie de France, a travaillé les dix dernières années de son ministère au service protestant de mission (Defap). Pendant cette période il a milité au sein du Sécaar, une association de développement Nord-Sud dont le siège est à Lausanne (Suisse) et le secrétariat à Lomé (Togo). Il donne des cours sur le développement holistique dans les instituts de formation pour les futurs pasteurs en Afrique de l'Ouest.

### **Laurent Grzybowski**

**Journaliste à La Vie**

